

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Abonnements:

- 2 fois par semaine
Mardi et Vendredi fr. 5.-
- 1 fois par semaine
Mardi ou Vendredi „ 2.60
- 2 fois avec „Bulletin
Officiel“ „ „ 9.-
- 1 fois avec „Bulletin
Officiel“ „ „ 6.60
- 2 fois avec assurance
accidents „ „ 7.80
- 1 fois avec assurance
accidents „ „ 5.40

Chèques postaux No 11 c 52

L'insensée

Depuis quelque temps déjà, j'observais cette femme sans âge, misérablement vêtue, qui chaque jour croisait ma route.

Quelque chose de lointain m'attirait dans ce visage aux os saillants, dans ce regard changeant, parfois très doux, parfois craintif et inquiet...

Un après-midi, sous le soleil ardent d'un ciel orange, dans un champ, derrière la clôture de mon jardin, elle vint travailler. Je pus l'observer tout à mon aise.

Sans un arrêt, elle extirpait les mauvaises herbes et les pierres; elle travaillait avec acharnement, parlant toute seule. La sueur perlait sur son pauvre visage sans qu'elle y prit garde. Soudain les enfants de la maison envahirent le jardin, le peuplant de leurs jeux bruyants, de leurs rires et de leurs cris. Alors elle s'arrêta, et les deux mains appuyées sur son outil, une lueur tendre dans ses yeux ternis, elle m'adressa la parole.

Elle me dit avec un rire silencieux de toute sa pauvre bouche édentée: « C'est gentil les enfants! j'aime bien les enfants, ça fait des bêtises, mais mieux vaut les bêtises et la santé, n'est-ce pas? » Et comme je lui donnais raison, elle ajouta: « Je suis contente de travailler un peu. Vous surveillerez qu'ils ne viennent pas ici arracher quelque chose, le Monsieur ne serait pas content. Vous savez, il a planté des sapins pour arracher des pommes de terre, alors... moi j'aime bien les enfants. »

Elle reprit son travail avec une ardeur continue.

Que s'était-il passé au fond de ce cerveau, pour que ses paroles soient sensées et insensées, tour à tour? Quel drame avait frappé ce cœur de femme où brûlait encore cette grande tendresse de l'enfance?

J'entendais encore résonner cette phrase: « J'aime les enfants », et soudain, dans mon esprit un voile se déchira, et je me revis petite fille, assise à la terrasse d'un café, tendant les mains vers d'autres mains qui m'offraient un verre de sirop, et de nouveau la phrase frappa mon souvenir: « J'aime bien les enfants. »

Comme sortant du passé, un jeune visage aurolé de cheveux blonds, légers et vaporeux, des yeux bleus pleins de tendresse, une bouche aux dents éclatantes de blancheur, en un mot la jeunesse dans tout son éclat, voilà la vision qui se reformait pour moi. Et cette femme de mon souvenir était celle qui venait de me parler, celle qui vivait solitaire et dont les esprits étaient un peu troublés par suite de peines secrètes, cette femme dont le cœur gardait une immense tendresse pour l'enfance qui lui avait, je l'ai su par la suite, apporté plus de douleur que de joie.

Je cherchais à travers cette précoce vieillesse la splendeur d'autrefois et je ne trouvais rien qu'un regard tendre et beaucoup d'amour inemployé, avec ce besoin qu'ont les créatures solitaires d'extérioriser leurs sentiments.

Il y avait aussi au fond de cette âme cet attachement servile au maître de l'heure, et je voyais dans son salut craintif et soumis une autre marque de tendresse, qui des humbles au cœur trop bon, monte vers ceux qui sont pour eux la puissance terrestre.

Bien sûr, dans les souvenirs de cette femme, une partie du passé est morte et je ne viendrai pas troubler la limpidité de l'eau qui passe sur le limon sous lequel s'est endormie sa peine.

Non, car ici, je suis peut-être la seule qui se souviennent les souvenirs douloureux ou tendres, si dans sa vie nouvelle elle a trouvé la paix? Je ne veux, en lui parlant, me souvenir que d'une chose: autrefois j'étais une petite fille au nombre des enfants qui lui faisaient dire, hier comme aujourd'hui: « J'aime les enfants... »

Jun 1937. Anilec.

Les Etats généraux du Tourisme savoyard

(Retardé)

Il peut paraître indiscret ou déplacé de s'occuper de ce que font nos voisins savoyards dans la question touristique.

D'aucuns se diront sans doute à ce propos: « Qu'avons-nous à faire chez eux? Occupons-nous plutôt de nos affaires, car la besogne ne manque pas chez nous. »

Soit, mais le tourisme ne peut plus se considérer sous le seul angle national; c'est une branche qui tend de plus en plus à devenir internationale et même mondiale. En effet, quels sont les pays civilisés qui, aujourd'hui, ne cherchent pas à attirer chez eux les étrangers? Ils sont bien rares.

La Suisse, qui eut, un certain moment, presque le monopole exclusif de l'industrie des étrangers, est concurrencée aujourd'hui par la Norvège avec ses fiords, l'Egypte avec ses pyramides et par nombre d'autres contrées intéressantes à tous points de vue. Nous n'avons cité que ces deux pays, alors que bien d'autres encore pourraient figurer, soit pour l'été soit pour l'hiver. C'est donc dire que tout doit être mis en œuvre pour ne pas nous laisser dépasser et pour maintenir notre réputation.

Dans le Bas-Valais, le Groupement touristique du Mont-Blanc, créé ce printemps, cherche justement à coordonner les efforts de chaque station afin d'amener le plus de monde possible dans nos régions. Pour cela, la liaison avec nos voisins savoyards et valdôtains est une nécessité pour notre canton qui occupe une situation excentrique en Suisse.

Quant à la ville de Martigny, qui fut de tout temps une station de passage pour les peuples divers qui traversèrent notre pays, elle se devait de s'intéresser activement à cette question.

Invités à Chamonix jeudi 24 juin, plusieurs délégués et hôteliers valaisans assistèrent donc à l'assemblée plénière des Etats généraux du Tourisme savoyard. La séance, qui dura de 9 h. 30 à 11 h. et qui devait ratifier le travail fait la veille par les diverses fédérations savoyardes, fut présidée par M. Antoine Borel, sénateur, président d'honneur des Etats généraux.

Ce fut un vrai régal pour les Valaisans d'entendre les paroles si pleines de bon sens de M. Borel et de voir comment l'assemblée fut dirigée de main de maître. Sautant les nombreuses personnalités présentes, députés et sénateurs de la Haute et de la Basse-Savoie, M. Borel fit ressortir que dans la question touristique, vitale pour cette grande contrée alpine, il n'y avait plus de nuances politiques et que tous, aux Chambres, à Paris, étaient avant tout Savoyards!

Les diverses activités intéressantes au tourisme étaient représentées: hôteliers, compagnies de transports, etc., etc.

M. Borel salua de façon particulièrement émouvante les Suisses présents et notre Hymne national fut joué en leur honneur. Il rappela que la France n'oublia jamais ce que la Suisse a fait en 1870 et en 1914-18. Il cita aussi la Suisse en exemple au point de vue touristique.

Une courte autant que fort courtoise discussion eut lieu ensuite, à laquelle prirent part divers délégués. Plusieurs de ceux-ci s'élevèrent contre la loi de 40 heures dans l'hôtellerie, ce qui est fort compréhensible pour une industrie semblable où l'on ne peut pas prendre de remplaçants et où la durée du travail est saisonnière.

Un pavillon savoyard figure à l'Exposition de Paris. Ce pavillon fut édifié avec les fonds des communes intéressées au tourisme qui furent invitées à souscrire une somme fixée pour chacune d'elles.

En réunissant nos efforts, s'est écrit M. Borel, nous pouvons tout, tandis que si nous restons individualistes nous n'accomplissons rien. En développant le tourisme nous apporterons plus de bien-être dans les populations et tout le monde en bénéficiera. M. Borel fut un vrai maître dans l'art de diriger cette assemblée, et toutes ses paroles furent suivies dans un silence quasi religieux. On sentait que cet orateur ne disait pas une parole inutile et que toutes convainquaient l'auditoire! L'esprit français, la facilité avec laquelle nos voisins s'assimilent rapidement les affaires est véritablement un régal. Nous avons pu ainsi nous convaincre que la soi-disant légèreté qu'on veut prêter quelquefois à ce peuple s'accommodait facilement avec les réalités de la vie et qu'en fait d'organisation le Français est tout aussi méthodique et organisateur que bien d'autres qu'on nous cite parfois en exemple.

A l'Hôtel Savoy, un grand banquet de 150 couverts réunit ensuite les délégués et invités. Le président des Etats généraux prononça un discours au nom des 50 syndicats d'initiative de la Savoie.

Il dit notamment: « A l'aube d'une nouvelle orien-

tation provoquée par l'octroi des congés, nos membres se feront un devoir de recevoir parfaitement sous tous les rapports les voyageurs de n'importe quelle classe des hôtes qui viendront dans nos Alpes. L'orateur remercia la Compagnie du Martigny-Châtelard-Chamonix ainsi que les autres chemins de fer régionaux pour leurs attentions.

On entendit ensuite M. le sous-préfet de Bonneville, un jeune, qui salua aussi les Suisses présents.

M. Savine, adjoint au maire de Chamonix, prit également la parole, puis M. Charles Girard, conseiller à Martigny-Ville, s'exprima au nom de la délégation suisse et remercia les orateurs précédents pour les paroles prononcées à l'égard de son pays. « La France a sauvé la civilisation, s'est écrit M. Girard, et si de nouveaux événements devaient survenir, la Suisse serait à nouveau de cœur avec elle. »

M. Girard regretta et excusa l'absence de M. Morand, président de Martigny-Ville, mais, dit-il, « la Ville de Martigny est heureuse d'apporter ses saluts et souhaits aux Etats généraux de la Savoie. »

M. R. Kluser prononça ensuite un excellent discours dans lequel il souligna l'intérêt qui existe pour la Savoie et le Valais à développer des relations touristiques réciproques.

M. Paul Jacquier, sénateur et ancien ministre, parla aussi sur le tourisme vers lequel doit se diriger l'intérêt de nos pouvoirs publics.

M. Borel, sénateur, auquel fut ensuite donné la parole, s'exprima dans un langage vibrant et chaud. Bien que les gouvernements ne soient pas toujours d'accord, dit M. Borel, les Valdôtains et les Savoyards ne font qu'un seul peuple. Il ajouta d'autre part: « — Comment je ne saluerai pas aussi les amis de la démocratie voisine, la Suisse, car la grandeur d'un pays ne se mesure pas toujours avec un compas, et nous nous sentons frères avec les Suisses pour défendre les intérêts du tourisme. Ce dernier est un lien puissant entre les peuples qui arrivent ainsi à se comprendre et à créer de meilleures relations. »

M. Borel fut acclamé pour ses paroles et ses sentiments généreux qui enthousiasmèrent les convives. Notons que Chamonix était décorée à profusion par de nombreux drapeaux et oriflammes aux couleurs françaises, italiennes, américaines, suisses, etc. En cette époque, une grande animation se fait déjà sentir dans la métropole du Mont-Blanc.

Vendredi, une quarantaine de délégués vinrent à Martigny par la magnifique ligne du Martigny-Châtelard et dînèrent chez Kluser, après avoir été reçus dans les caves Orsat par le propriétaire lui-même et M. Morand, directeur.

Des discours furent prononcés par MM. Ledernier, Amez-Droz, Crittin conseiller national, Desfayes vice-président de Martigny-Ville, Savine. M. Crittin indiqua que c'était uniquement en qualité de Valaisan qu'il prenait la parole. « Nous habitons trop près de la France, dit-il, pour ne pas respirer l'air de la galanterie française, et je salue en premier lieu les dames ici présentes. Vous donnez l'exemple de ce que tous les hommes de bonne volonté peuvent accomplir. Il faut avoir confiance dans les libres initiatives telles que les vôtres et nous allons continuer la collaboration entre les deux peuples et faire prévaloir nos sentiments de liberté communs. »

Un télégramme d'excuses est parvenu du Groupe du Mont-Blanc d'Aoste et de M. Pouillot, de la Chambre française de commerce à Lausanne. L'excellent banquet chez Kluser fut rehaussé par des productions de l'Harmonie de Martigny, productions qui furent fort appréciées de nos hôtes.

Certes, il y aurait encore beaucoup à faire pour aboutir à des relations étroites entre la Savoie et le Valais, mais grâce aux efforts du groupement touristique suisse du Mont-Blanc à Martigny, ces liens entre nos deux contrées montagneuses se resserreront à n'en pas douter et cela dans un avenir pas trop éloigné. Espérons donc voir une circulation intense dans nos régions au grand profit de nos hôteliers, commerçants, transporteurs, producteurs, etc., en un mot de tous ceux qui vivent du tourisme.

C'est le vœu que nous formulons en terminant ce modeste compte rendu, pâle résumé de ce qui fut fait et dit au cours de ces trois journées internationales.

P.-S. — Signalons aussi la cordiale réception faite à Salvan et au retour, à Pinhaut et au Châtelard. Nos amis voisins ont été très touchés de toutes ces marques de sympathie, et se sont déclarés enchantés de leur trop court séjour dans notre région.

A la mémoire du poète de Martigny récemment décédé, Jules Gross

Sans doute, n'a-t-il pas l'essor audacieux
Du génie incarné dans Homère ou le Dante,
Et malgré les élans de sa pensée ardente,
Son vol n'a pas atteint les sommets des cieux.

Assurément son verbe est moins prodigieux
Que les sublimes chants des grands maîtres qu'on vante;
Sans doute n'a-t-il pas cette ampleur conquérante
Qui de l'homme doué fait un rival des dieux.

Mais, celui qui nous quitte est néanmoins poète,
Et son pays se doit de couronner sa tête
De chêne et de laurier, car il l'a mérité.

Reflet de l'idéal qui domina sa vie,
N'irradiant que lui, que sa pure beauté,
Son œuvre restera malgré sa modestie.

Monthey, le 27 juin 1937. F. D.

EN SUISSE

Les précieuses fresques de Birmensdorf

En démolissant la nef du chœur de l'église de Birmensdorf on découvrit des fresques de toute beauté, provenant probablement du couvent de Königfeld et datant du XIV^{me} siècle. Un comité a été formé qui, avec des subventions de l'Etat et des dons, espère pouvoir conserver la nef de l'église.

Selon le jugement du prof. K. Escher et du prof. Birchler, ces fresques sont, dans leur genre, uniques en Suisse.

L'industrie hôtelière

Certains hôtels de l'Oberland annoncent qu'ils seront au complet jusqu'au mois d'août. La plus grande partie des hôtes est formée par des Anglais. La « Cooperative Holidays Association », dont le président est l'archevêque de York, déclare vouloir former un contact étroit avec la Suisse.

INTERVIEWS

Lorsqu'on fume la TURMAC BRUN



— Dites-nous, M. le Fumeur Enragé, pourquoi vous êtes un fervent de la cigarette Turmac brun.

— Parce que j'ai promis à ma femme de ne pas fumer plus de 20 cigarettes par jour.

— Et alors?

— 20 Turmac brun, cela représente beaucoup plus de tabac à fumer que 20 autres cigarettes de même prix. Mais ne le répétez pas à ma femme.

— Soyez tranquille. Pourtant, vous ne craignez pas que votre épouse despotique ne critique votre choix?

— Aucun danger: Elle sait que la Turmac brun est garantie pur tabac d'Orient 100 0/0, comme toutes les Turmac et que c'est une cigarette naturelle, saine, toujours impeccablement fraîche, digne de confiance à tous points de vue.



TURMAC BRUN

Les 10 pièces: 0.50
Les 20 pièces: 1 fr.

Au fond du tiroir

Comme elles dorment bien dans nos tiroirs les factures que nous ne songeons plus à régler! Elles dorment et nous les oublions. Et pendant ce temps, industriels et commerçants, professeurs et médecins peuvent attendre, nous avons d'autres soucis en tête. Ainsi commence la cascade des factures impayées; celui qui n'est pas payé ne paie pas à son tour, la

confiance s'en va avec l'honnêteté, les soucis s'accroissent et tout échange normal de vendeur à client est paralysé.

Voilà en peu de mots la triste histoire de notre temps. La crise est moins néfaste que cette négligence coupable qu'un peu de bonne volonté ferait rapidement disparaître.

Le trafic des postes alpestres

Au cours de leur seconde semaine d'exploitation, soit du 21 au 27 juin, les postes alpestres suisses ont transporté au total 28,608 personnes, soit 7079 de plus que pendant la période correspondante de la semaine précédente.

Écoulement du produit de nos vignes

La question du vin a été débattue ces derniers temps dans diverses assemblées de producteurs, et aux Chambres fédérales.

On réclame des mesures de protection pour nos vins, qui consisteraient principalement à augmenter les droits de douane sur les produits étrangers.

Mais l'on n'a pas paru tenir compte que des possibilités nouvelles d'écoulement de nos produits viticoles ont été récemment créées par l'industrialisation des moyens de production du vin non fermenté, qui n'est autre que du pur jus de raisin.

La marque de ce produit d'une Maison valaisanne porte le nom de « Goutte de Soleil ».

Où, c'est bien cela, du soleil ! Voyez au moment des vendanges le moût doré, qui coule des pressoirs. Comme il est beau, parfumé, chargé de richesses incomparables pour l'organisme !

Mais ce moût ne tarde pas à fermenter, et à se transformer en vin, perdant de ce fait la plupart de ses qualités premières, pour en acquérir d'autres qui ne conviennent d'ailleurs pas à chacun.

Les personnes qui voudraient avoir la possibilité de consommer du moût en tout temps, sont ainsi préteritées, et même si elles prennent une cure, ce que chacun ne peut faire, le temps de consommation est très restreint.

Mais aujourd'hui il est possible de consommer toute l'année du véritable jus de raisin, doux, non fermenté, et sans alcool. Les mêmes vertus curatives et nutritives que celles du moût sont conservées. Il a de plus cet avantage d'être plus sain même, parce que dépouillé d'un certain nombre d'impuretés qui se trouvent forcément mêlées au moût au moment des vendanges. Il est limpide, doré, reconstituant de l'organisme et fortifiant.

Cette boisson peut et doit être demandée dans tous les débits de vin et dans chaque restaurant. Le prix en est d'ailleurs modique et abordable pour chacun.

Si vous êtes convaincus que le moût est sain, nutritif, agréable et qu'il contient, de plus, des vertus thérapeutiques merveilleuses, constatées par les médecins, vous garderez la même impression en buvant du jus de raisin, « Goutte de Soleil ».

Un essai se transformera vite en besoin. Faites-le dès aujourd'hui et demandez dans le prochain café : 2 décis de Goutte de Soleil. Vous ne le regretterez pas !

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Homologations. — Le Conseil d'Etat homologue :

1. le règlement de la commune de Viège, du 11 avril 1937, concernant l'heure de la fermeture des magasins.

2. les statuts de la société de laiterie du Plan de Vollèges; de siège social à Plan-Vollèges.

Commission cantonale des guides de montagne. — Il compose comme suit, pour la présente période administrative, la commission cantonale des guides de montagne :

Président : M. Joseph Lorenz, à Brigue.
Membres : MM. Jean Ruedin, banquier, à Sierre; Albert Meylan, à Monthey; Henri Gentina, à Zermatt; Pierre Mauris, guide aux Haudères.

Nominations. — M. Adolphe Sarbach, à St-Nicolas, est nommé receveur du district de Viège, et M. Charles Mathis, à Grimisuat, est nommé receveur du district de Sion.

Gendarmerie. — Sont promus au grade de caporal, avec date de promotion au 1er juillet 1937, les agents ci-après de la police cantonale :

de Riedmatten Joseph, de Münster; Ribordy Denis, de Sembrancher; Rappaz Raphaël, d'Evionnaz.

Gardes-chasse et gardes-pêche auxiliaires. — Sont nommés gardes-chasse et gardes-pêche auxiliaires, pour l'année 1937 :

MM. Delaloye Alfred d'Henri, Ardon; Besard Camille, Ardon; Gaillard Placide, Ardon; Fournier Eugène, Basse-Nendaz; Loye Denis, Haute-Nendaz; Défago Antoine de Séraphin, Val d'Illic; Marclay Paul, Champéry; Follonier Julien, Vernamiège; Varone Maximilien, Monteiller, Savièse; Dumoulin Arthur, Chandolin; Rudaz Pierre, Grête.

Concessions pour la vente du sel. — Le Conseil d'Etat fixe à fr. 20.— l'émolument à payer à la Caisse d'Etat pour le renouvellement de la concession de débit de sel (article 37 du règlement du 21 janvier 1930 sur l'administration de la régalie des sels).

Un abonné sinistré de Lourtier

nous écrit nous demandant de rechercher le gagnant du gros lot de la Loterie de Monthey et de lui adresser un appel en faveur des sinistrés de Lourtier. « S'il a du cœur, nous écrit entr' autre cet abonné, il nous aidera à reconstruire nos bâtiments, sans en souffrir lui-même. »

(Réd.) — Nous osons espérer que le gagnant en question ne restera pas sourd à cet appel.

Traitement des vignes réservées pour le raisin de table

Les vignes réservées pour la récolte des raisins de table demandent des traitements spéciaux. D'une part, il faut éviter que le fruit soit taché et sali par les bouillies cupriques et nicotiniées, d'autre part, il est nécessaire que les raisins soient défendus efficacement contre les attaques du mildiou et des vers de la vigne. Voici donc les traitements que nous recommandons dans ce but :

Après le 15 juillet, les grappes ne devraient plus être traitées avec des bouillies renfermant des substances adhésives (caséine, adhésol, etc.). Il faut employer la *Bouillie bordelaise XEX à 1 %*, sans substance adhésive, ou *Bordo XEX 1 %* uniquement pour les feuilles nouvellement développées. Bordo XEX a l'avantage d'être tout prêt à l'emploi; il n'exige pas l'adjonction de chaux. Si, en juillet-août, le temps est défavorable et qu'on craigne des attaques tardives du mildiou sur les grappes, nous recommandons des poudrages avec le *Soufre verdet XEX*.

Contre les vers de la vigne (2me génération), appliquez sur les raisins de table, vers fin juillet, un poudrage avec *Pulvo XEX*, un produit à base de derris, dont l'action est préventive et prolongée.

Nous attirons l'attention des vignerons sur le fait que, jusqu'à maintenant, aucun produit permettant de détacher sur souche les grappes de raisins salies par le sulfatage de cuivre est connu. C'est pourquoi il est nécessaire, à partir du mois de juillet, de modifier les sulfatages ordinaires des vignes réservées pour la vente des raisins de table, conformément aux directives de la présente.

Saxon. — M. Pierre Thomas, instituteur.

Hier jeudi, une nombreuse assistance a conduit à sa dernière demeure à Saxon, M. Pierre Thomas, instituteur, enlevé subitement à l'affection des siens à l'âge de 40 ans seulement.

M. Thomas pratiquait l'enseignement depuis tantôt vingt ans, se dépensant sans compter pour ses élèves. Il s'était attiré l'estime de ses élèves et des parents.

Il dirigeait depuis plusieurs années la Société de chant *La Lyre* de Saxon ainsi que le Chœur mixte local. Il exerçait aussi une grande activité à Saxon où son vide sera certainement difficilement comblé.

Il laisse dans la désolation une veuve et 3 enfants. C'était le frère de M. le préfet Thomas bien connu en Valais, auquel nous présentons, ainsi qu'à toute la famille en deuil, l'assurance de notre sincère sympathie.

Erratum

C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre article nécrologique sur le chanoine Jules Gross qu'il laissait deux sœurs. Celles-ci sont décédées depuis quelques années déjà.

Notre souscription pour Lourtier

Report de la liste précédente	fr. 67.—
M. P., Levron	50.—
Deslarzes, Vernay et Cie	20.—
Meillard Julien, Fully	5.—
Roduit Philibert, Saillon	3.—
Valotton, Martigny	5.—
Total	fr. 150.—

Nous devons rectifier un versement paru dans la précédente liste en ce sens que c'est le Conseil d'administration du journal « Le Rhône » qui a effectué un versement de fr. 10.— et non le Conseil d'administration de l'UCOVA, ce dernier ayant versé fr. 50.

Nous rappelons que la souscription continue et que l'on peut toujours verser (sans frais) les dons sur notre compte de chèques N° 52, Journal *Le Rhône*, à Sion. Prière de mentionner au dos du versement : « En faveur des sinistrés de Lourtier ».

Merci aux généreux donateurs.

Un singulier personnage !

La « Tribune de Lausanne » relate la rocambolesque histoire suivante :

Il y a quelques jours, un voyageur d'un certain âge, mais portant beau, descendait dans un hôtel de Sion dans le but, disait-il, de se reposer quelques jours. Il s'inscrivit sous le nom de Dr Willy, médecin à Bordeaux.

L'étranger, qui paraissait apprécier grandement les beautés de la capitale séduisante, ne tarda pas, cependant, à chercher une âme sœur pour lui tenir compagnie. Ayant offert mais en vain son amour et même des beaux billets de 1000 fr. au personnel féminin de l'hôtel, il chercha dans les rues et les promenades des personnes moins farouches et offrit ainsi à maintes reprises sa galanterie et des plaques de chocolat à des jeunes filles et même à des fillettes.

Un beau jour, il fit la connaissance d'une dame S. qui lui confia que sa fille souffrait depuis de nombreuses années d'une maladie des yeux. Le « médecin » se donna alors comme oculiste et offrit d'examiner la malade moyennant un premier acompte de 45 fr. La maman accepta et le docteur prescrivit des remèdes qui devaient entraîner une guérison rapide.

Cependant, les allures du personnage avaient intrigué la police. Un agent de la police séduisante tout d'abord, M. Amacker, puis l'agent de la police de sûreté Parvez firent une discrète enquête et ce dernier découvrit bientôt qu'il se trouvait en face d'un repris de justice, le nommé J. Zeiter, tailleur, originaire de Biel (Haut-Valais).

Mis en état d'arrestation aussitôt, cet individu a été reconduit dans sa commune d'origine, Mme S. ayant refusé de porter plainte et le délit de grivèlerie n'étant pas prévu par le code pénal valaisan.

Mais le plus curieux de l'affaire est que les fameux billets de 1000 fr. que le Dr Willy (sic) exhibait si généreusement n'étaient que de vieux billets allemands périmés depuis fort longtemps !

Le feu à Montana

Mercredi matin, vers les 4 heures, le feu s'est déclaré à Montana-station, dans un immeuble appartenant à M. Otto Standbâch, boulanger.

C'est dans un appartement du 2me étage que le sinistre prit naissance. Les pompiers sitôt alarmés, eurent beaucoup de peine à se rendre maîtres du feu qui s'était communiqué aux combles de l'immeuble. Le second étage et les greniers sont complètement détruits; le premier a subi des dégâts d'eau; quant au rez-de-chaussée, où se trouve la boulangerie, il a été épargné. Les dégâts sont couverts par l'assurance.

La gendarmerie a immédiatement ouvert l'enquête d'usage. L'incendie paraît devoir être attribué à une imprudence : une locataire avait oublié de couper le courant alimentant son fer électrique et ce dernier aurait communiqué le feu à une table.



Des miracles se réalisent

Le petit atelier était trop étroit, les machines s'usaient. Les connaissances techniques ne faisaient pas défaut au jeune artisan; il en savait autant que ses concurrents. Ce qui lui manquait, c'était l'outillage moderne, un tour, une fraiseuse. Aussi, les commandes se faisaient rares. Et pourtant, comme il aurait voulu montrer de quoi il était capable! Dans ses rêves d'avenir s'échafaudent des plans, des châteaux en Espagne... « Si seulement j'avais un peu de chance! » Ce que l'on désire vivement est déjà à demi gagné. En effet, la chance survint, au moment où il allait céder au découragement! Et maintenant, la petite fabrique est en pleine activité.

UN SEUL TIRAGE: 12 AOÛT 1937

Prix du billet — frs. 10.—, la série de 10 billets — frs. 100.—. Paiement des lots par la Banque Cantonale Lucernoise. Envoi des billets contre remboursement ou versement du montant au compte de chèques postaux VII. 6700 Lucerne. Ajourer 40 cis. pour les frais de port, s. v. p. Bureau de la Loterie: Hirschmattstrasse, 13, Lucerne.

ARVE 2
Loterie lucernoise pour la création d'occasions de travail

1 lot à 100,000 frs.	40 lots à 1,000 frs.
1 " à 50,000 "	100 " à 500 "
4 lots à 20,000 "	200 " à 200 "
10 " à 10,000 "	600 " à 100 "
20 " à 5,000 "	2,000 " à 40 "
20 " à 2,000 "	18,000 " à 20 "
20,996 lots au total de 1,100,000 frs.	

Le conseiller fédéral Etter à Chamoson

Mercredi, M. le conseiller fédéral Etter était de passage en Valais. Il a visité dans l'après-midi la nouvelle église de Fully en compagnie du peintre Edmond Bille.

Ensuite il est venu à Chamoson où il visita également l'église locale dont la peinture, comme on le sait, est aussi l'œuvre du même peintre.

M. Etter était accompagné de quelques membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts ainsi que de M. Bille et du Rd curé Bonvin, actuellement desservant de la paroisse de Monthey. M. Bonvin était curé de Chamoson lors de la construction de l'église de cette commune.

Inutile de dire ici que tous ces distingués visiteurs se sont déclarés émerveillés des beautés artistiques qui font la décoration intérieure des églises en question.

A Chamoson, M. le curé Praz, MM. le président Giroud et le vice-président Carrupt ont reçu le conseiller fédéral, M. Etter a visité également l'antique église de St-Pierre-des-Clages.

On sait que M. Etter, qui a été journaliste avant d'entrer au Conseil fédéral, est un fervent connaisseur dans les questions artistiques et dans tout ce qui se rapporte à l'art religieux d'un pays.

Rappelons que cette personnalité était déjà venue en 1935 à St-Pierre-des-Clages accompagner la Commission fédérale pour la correction du Rhône et qu'il avait été très enchanté de l'accueillante réception qui lui fut faite à Chamoson par M. Giroud, président de la commune, actuellement commandant du régiment valaisan.

P. S. — Nous apprenons encore au dernier moment que ces Messieurs ont été reçus à Martigny par M. le conseiller national Camille Crittin.

Autorités neuchâteloises en Valais

Hier matin jeudi, sont arrivées en Valais, en Flèche bleue, un groupe d'autorités comprenant une cinquantaine de conseillers communaux des districts de Neuchâtel et de Boudry.

Après la visite de l'Usine électrique des C. F. F. à Vernayaz, la caravane est venue à Martigny où elle a fait honneur, à l'Hôtel Kluser, à un menu de choix que notre réputé hôtelier avait réservé à leur intention.

Dans l'après-midi, ces hôtes sont partis pour Saxon où ils ont visité le Domaine de la Sarvaz.

De retour à Martigny le soir, ils ont encore visité les catacombes hospitalières de la Maison Orsat.

Nos hôtes sont repartis vers 20 heures enchantés de leur journée en Valais.

Chez Kluser, M. André Desfayes, conseiller municipal, représentant la Municipalité, leur a souhaité la bienvenue.

Des combats entre troupes soviétiques et mandchoues

Des informations annoncent que de violents combats ont lieu entre les troupes soviétiques et mandchoues dans le voisinage des îles de Kauventzu et de Chinanhuo, qui auraient été récemment occupées et fortifiées par les troupes soviétiques. On ne précise pas le nombre des victimes.

Suivant une autre information, 40 canonniers russes seraient concentrés dans cette région. D'autre part, on annonce que 5 canonniers soviétiques ont attaqué mercredi à 17 heures des contingents des troupes du Mandchoukouo et que les navires russes auraient pénétré dans les eaux territoriales mandchoues. La situation serait alarmante.

Le Tour de France

1^{re} étape : Paris-Lille (262 km.)

Courue mercredi, elle a vu la victoire des Luxembourgeois. On sait que l'an dernier le coureur cycliste suisse Egli l'avait enlevée. Cette année, nos coureurs ont mené sur une grande partie du parcours. Tous les 98 hommes ayant pris le départ sont arrivés.

Classement : 1. Majerus (Luxembourgeois), 6 h. 57 min. 48 sec.; 2. Arsène Mersch; 3. Brackeveldt; 4. Thierbach; 5. Deltour, 6 h. 59 min. 34 sec.; 8. Paul Egli; 24. Amberg; 30. Zimmermann; 32. Pedroll; 84. Saladin; 92. Weber.

2^{me} étape : Lille-Charleville (192 km.)

Le classement de l'étape : 1. Archambaud, 5 h. 18 min. 31 sec.; 2. Godard, à une demi-longueur; 3. Brackeveldt; 6. ex-aquo : une cinquantaine de coureurs dont les Suisses Pedroll, Amberg et Weber; 65. Zimmermann; 76. Paul Egli; 87. Saladin.

Le classement général après la 2me étape : 1. Majerus, 12 h. 15 min. 23 sec.; 2. Archambaud; 3. Mersch; 4. Brackeveldt; 5. Thierbach; 20. Amberg.

Aujourd'hui, vendredi, Charleville-Metz.

TIR

Les tireurs suisses au pistolet pour Helsingfors

se sont réunis lundi au stand de Langenthal et ont effectué un tir complet qui a donné les résultats suivants : Crivelli 531, Fluckiger 530, Bueschi 527, Gemperl 520, Schaffner 518, Fischer 515, F. Leibundgut 514, E. Leibundgut 512.

8 tireurs au pistolet iront à Helsingfors.

L'ARVE en pleine activité

(Comm.) - Avec l'approche du tirage de l'ARVE II, fixé au 12 août prochain, le bureau de la loterie est en pleine activité. Les séries entières, avec gagnant certain, se vendent en nombre toujours plus grand.

A côté des séries complètes, comprenant dix billets dont les numéros se suivent et se terminent par 0 à 9, le bureau de l'Arve met en vente des séries combinées. Ces séries contiennent, comme les séries complètes, un billet gagnant certain, puisqu'elles se terminent également par les chiffres 0 à 9. Mais elles présentent cet avantage que les numéros des billets ne se suivent pas et sont pris, au hasard, dans tout le stock des billets. L'acheteur expérimenté se procurera de préférence une de ces séries combinées afin d'augmenter ses chances de gagner, à côté du lot de série, un des nombreux lots, gros ou moyens, tirés séparément. Il est maintenant bien connu que les chances de l'acheteur d'une série sont augmentées par le plan de tirage amélioré et la somme importante des lots (55 % du montant total de la loterie).

Les séries combinées sont en vente au bureau de la loterie, Hirschmattstrasse 13, Lucerne.

Fâcheuse imitation

— Lorsque l'on me dresse procès-verbal, je donne toujours la carte et l'adresse d'un autre.

— Tiens, moi aussi. Avant-hier, j'ai justement donné les vôtres !

TOUS LES SPECTACLES

CINÉMA * THÉÂTRE * DIVERTISSEMENTS

Les vedettes se marient.

Mary Pickford, l'ex-femme de Douglas Fairbanks, vient d'épouser Buddy Rogers, un jeune et célèbre acteur d'Hollywood.
Jeanette MacDonald s'est également mariée avec Gene Raymond.

Un décès.

A Genève est mort subitement M. Lansac, directeur de cinémas. C'était un des plus hardis entrepreneurs de spectacles. A un moment donné, il exploitait 4 salles à Genève: l'Apollo, le Caméo, l'Alhambra et le Studio 10.

On tourne...

une nouvelle version du « Courrier de Lyon », avec Lucien Baroux comme vedette...
On prépare « Sarajevo », de Jacques Kessel.
On tourne « Double crime sur la ligne Maginot » avec Victor Francen.

Grand branle-bas dans les studios.

On tourne sans interruption dans tous les studios. La production 1937-38 s'annonce remarquable. En Amérique, la Paramount, par exemple, prépare 60 films. Les 15 meilleurs seront expédiés en Europe. Parmi ceux-ci on note déjà « Buffalo Bill », avec Gary Cooper. Réjouissons-nous; le prochain hiver vous paraîtra ainsi plus agréable.

Les films sur la Légion étrangère.

La Légion passionne toujours les foules. Parmi les films sur cette institution, on doit citer en premier lieu celui de la Fox: « Sous les Deux Drapeaux », une production qui a coûté des millions de dollars. C'est Simone Simon qui devait interpréter le principal rôle. Mais elle est tombée malade à son arrivée en Amé-

rique et c'est Claudette Colbert qui l'a remplacée.

Le Cirque Knie en Valais.

Il est plus que question de la venue en Valais, cet automne, du grand cirque Knie. On parle d'octobre! Il s'arrêterait même, soi-disant, à Martigny pour la première fois.

D'autres festivités.

A la même époque, nous aurons à Sion la Fête des vendanges, et à Sierre une Fête d'automne. A Martigny, on étudie sérieusement la « Foire des vins », projet à l'étude depuis plusieurs années.

Nous suggérons à l'actif président de la Société de développement, M. R. Kluser, de faire coïncider cette Foire des vins avec les fêtes de Carnaval. Double attrait pour nos voisins de venir à Martigny en mars 1938. Z.

« Les Gangsters de l'Océan » au Royal

Cette semaine, « Les Gangsters de l'Océan », avec Edmund Lowe et Jack Holt. Une bonne traduction où l'on retrouve les effets sous-marins, les tragédies dans les profondeurs de la mer.

Un film vivant, mené à une grande allure. « Les Gangsters de l'Océan » plaira aux amateurs de bon cinéma.

A l'Etoile, Gary Cooper

Grande semaine de gala à l'Etoile, à l'occasion de la fête patronale. Présentation de « L'extravagant Mister Deeds », le film No 1 de la production mondiale.

C'est le triomphe de Gary Cooper. Impossible de concevoir un film plus prenant, d'imaginer un « Mister Deeds » plus séduisant, plus drôle que l'étonnant et célèbre comédien Gary Cooper.

C'est le spectacle le plus amusant de la saison. Vous rirez. Vous serez conquis.

Riddes. - Kermesse des gymnastes.

« L'Etoile », section fédérale de gymnastique de Riddes, organise les dimanches 4 et 11 juillet sa kermesse annuelle à laquelle tous nos amis et amis de nos braves gyms se devront d'assister.

D'ailleurs, un excellent orchestre fera évoluer les couples.

Vins et rafraîchissements de 1er choix.

Qu'on vienne donc nombreux à Riddes les 4 et 11 juillet où le meilleur accueil sera réservé.

(Voir aux annonces.)

Un œil crevé d'un coup de flobert

A Sion, mardi soir, un jeune homme, M. A. Rudaz, maniait un flobert à air comprimé quand soudain, sans qu'on sache comment, un coup partit. Le projectile vint se loger dans l'œil du malheureux qui fut transporté à l'Hôpital de Sion où l'on dut le lui enlever. On espère lui sauver le second.

Le vieux pont couvert de La Bâtiâz

Il a circulé dernièrement dans le public certains bruits laissant supposer que le vieux pont de bois plus que centenaire — il date de 1829 — qui passe sur la Dranse à La Bâtiâz, serait démolli vu qu'il ne répond plus aux exigences de la circulation moderne et constitue un danger permanent.

Or, selon renseignements qui nous paraissent fondés, il ne serait pas question de supprimer ce pont; on y créerait une passerelle de chaque côté, ceci à l'intention des piétons.

Bovernier. - Loterie.

Le tirage de la loterie en faveur de l'église de Bovernier est fixé irrévocablement au 11 juillet prochain. Pour faciliter l'organisation de ce tirage, nous prions tous ceux qui détiennent encore des carnets de bien vouloir activer la vente des billets, en verser la valeur au compte de chèque de la Paroisse de Bovernier II c 1178, et renvoyer de suite à M. le Curé les talons de ces billets.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont témoigné de la bienveillance et nous leur souhaitons bonne chance.

Le Comité.

Les jeunes qui s'en vont

On a enseveli à Fully M. Angelin Cajoux, décédé à l'âge de 23 ans seulement.

Ce jeune homme se destinait à la prêtrise et avait fait ses études aux collèges de Sion et St-Maurice.

A ses parents dans la désolation de perdre un enfant à la fleur de l'âge, l'assurance de notre sincère sympathie.

Tombé d'un toit

Un jeune homme qui, après avoir été longtemps au chômage, venait de trouver du travail dans son métier, chez M. Dessimoz, entrepreneur à Conthey, était occupé à la réfection d'un toit à Magnot (Vétroz), quand soudain l'échelon de l'échelle sur laquelle il était monté se rompit subitement.

Il tomba sur le barreau suivant qui se cassa à son tour, puis ce fut le tour de l'échelle; il fut ainsi précipité d'une hauteur de trois étages sur le sol. Relevé par des témoins, le malheureux fut évacué sur l'hôpital de Sion où l'on constata qu'il avait une fracture du poignet, des côtes brisées et de nombreuses contusions qui toutefois ne paraissent pas devoir mettre sa vie en danger.

Une automobile capote: deux blessés

Le soir de la Saint-Pierre, une automobile conduite par M. Arlettaz, d'Orsières, arrivait sur le Pré de foire de Martigny-Bourg quand, probablement à la suite d'un coup de frein, elle dérapa et fit trois looppings au grand effroi des témoins de cette scène.

Un passager, M. Marc Wœffray, ébéniste à Vernayaz, a été sérieusement blessé et transporté à l'Hôpital de Martigny. Un autre passager, M. d'Andrés, s'en tire avec des blessures superficielles. Quant au conducteur, il est indemne. La machine, elle, est fort mal en point.

Tremblement de terre

Mercredi, vers 9 h. — 9 h. 15, on a ressenti à Martigny deux petites secousses de tremblement de terre, accompagnées d'un bruit sourd.

Des pêches mûres

On peut voir, faisant face au bâtiment de la gare de Riddes, en bordure de la voie, un pêcher avec ses fruits en pleine maturité.

Des pêches mûres au 1er juillet, c'est plutôt rare.

Première messe à Monthey

Mardi, jour de la Saint-Pierre, M. l'abbé André Clerc, originaire de Monthey, a célébré sa première messe à l'église paroissiale de sa ville natale.

Le sermon de circonstance de cette importante cérémonie religieuse a été prononcé par Mgr Petit, grand-vicaire de Genève.

A midi, un banquet a été servi à l'Hôtel du Cerf en l'honneur du nouveau prêtre, auquel vont nos vœux sincères de long et fructueux apostolat.

Décisions du Conseil communal de Monthey

Le Conseil nomme président de la Chambre pupillaire M. Mastai Carraux en remplacement de M. Joseph Giovanola, démissionnaire.

Il décide de mettre à l'enquête le choix d'un emplacement où pourraient être transférées les cellules Beccari.

Il autorise l'Administration des Téléphones à poser un câble téléphonique souterrain à la rue de l'Industrie.

Le travail suisse à l'honneur

Les ateliers de construction Trippel de Coire ont monté, à titre d'essai, un pont métallique sur leurs chantiers. Ce pont sera expédié, dans quelques jours, en Afrique occidentale (Territoire du Tanganyca). Il servira à conduire une route automobile et un chemin de fer par-dessus une rivière. Ce pont a une longueur de 44 mètres, une largeur de 3,5 m. et une hauteur de 5 m. Il pourra supporter une charge de 32 tonnes. Grâce à une construction ingénieuse, le pont ne pèse que 20 tonnes, c'est pour cette raison que la firme de Coire put concurrencer avec les maisons allemandes.

ALLEZ AU CINÉMA

ETOILE

Vous rirez. Vous serez conquis en voyant Gary Cooper dans

L'EXTRAVAGANT

Mister Deeds, le film No 1 de la production mondiale

ROYAL

Les Gangsters de l'Océan

Chaussures Sport et Travail

cuir chromé, entièrement doublé peau, doubles semelles, ferrées, Nos 40-46

14⁸⁰

Bottines pour dimanche

Rindbox, doublé toile, sem. cousue et vissée, Nos 40-46

10⁸⁰

Expéditions franco

GRETTON-SPORTS

Martigny



Poulettes

3 mois Fr. 3.-
4 » 3.75

PARC AVICOLE - SION

Voulez-vous

boire quelque chose d'exquis, qui vous désaltère tout en faisant grand bien à tout votre organisme?

Dégustez donc un verre de

Goutte de Soleil

c'est du pur Jus de raisin du Valais

non fermenté, conservé doux par stérilisation à froid.

Il est en vente dans les Cafés - Restaurants par ballon, 2, 3, 5 dl., sur la base de fr. 2.- le litre, de même que par bouteille-litre dans les magasins, et, à des conditions spéciales à partir de 24 lt.-litre chez le producteur.

A. Tavelli, propr. vins en gros, Sierre

A remettre pour cause double situation, dans centre important du Valais

Epicierie

bien installée et possédant bonne clientèle. Petit capital nécessaire. Ecrire à case postale 9352, Sion.

A LOUER

dès le 1er septembre, ou date à convenir, après transformations, le premier étage de la maison Pierre Pfefferlé, à Sion. S'adresser au magasin.

ANTIQUITÉS

A vendre un banc bahut et 2 chaises sculptés. S'adr. à M. Cordey, dentiste, Bex.

ADRIEN DARBELLAY

agent d'affaires à Martigny, a transféré son bureau à la route des Epeneys

Contentieux. Remises de commerces. Gérances d'immeubles. Concordats - NOUVEAU SERVICE D'ENCAISSEMENTS

A vendre VACHE

bonne laitière. S'adr. à la Ferme des Capioz, Martigny.



Pas seulement ça

mais à coté des formidables grands lots un nombre immense de lots moyens - voilà l'incomparable nouveau plan de tirage de la deuxième Gefa. Avec la Gefa il est difficile de ne pas gagner.

Tirage partiel: 5. Juillet

Prix du billet frs. 10.- • Prix de la série de 10 billets frs. 100.- comprenant deux numéros gagnant sûrement • Port en sus 40 cts., Liste de tirage 30 cts. • Compte de chèques postaux: GEFA Granges Soleure Va 1821 • Téléphone 85.766 • Expédition discrète des billets.

Société Coopérative Soleuroise

GEFA II

pour la création de possibilité de travail.

1 à Fr. 100.000.-
1 à Fr. 50.000.-
2 à Fr. 20.000.-
10 à Fr. 10.000.-
10 à Fr. 5.000.-
50 à Fr. 1.000.-
etc. etc.
30.444 LOTS



Vos mains, Madame, valent d'être soignées tout autant que votre linge. En faisant vos lessives avec Bienna 7 vous ménagez et votre linge et vos mains. Bienna 7 ne contient rien qui puisse endommager vos mains ou votre linge.

Bienna 7 est une lessive d'une incomparable douceur. Les ménagères prudentes lui donnent leur préférence parcequ'elle est profitable et très efficace. Lavez à froid avec Bienna 7 la laine, la soie, la soie artificielle. Pour la grande lessive utilisez SO-Bienna pour mettre tremper et Bienna 7 pour faire bouillir le linge. Vous serez émerveillée des résultats que vous obtiendrez!

MARTIGNY

Kermesse de l'Harmonie

A l'occasion de la Fête de Notre-Dame, notre fête patronale, l'Harmonie organise pour demain soir, samedi, et dimanche, dès 20 h. 30, une fête champêtre sous les beaux ombrages de notre Jardin public de l'Hôtel Clerc.

On sait que l'activité de nos musiciens ne l'a cédé en rien durant cette dernière saison à ses précédentes. Que ce soit pour Carnaval, pour la réception de nos écoles, au Nouvel-An ou pour des concerts publics, toujours nos chers et dévoués musiciens ont été sur la brèche.

Aussi la population de Martigny, pour laquelle la reconnaissance n'est pas un vain mot, saura-t-elle à son tour venir apporter son appui à nos musiciens. D'ailleurs, rien n'a été négligé pour donner à cette fête tout l'attrait et le charme désirés.

La kermesse débutera demain soir, samedi, par un grand concert de l'Harmonie qui nous exécutera un programme des plus soignés.

Toutes sortes d'attractions sont également prévues, bal avec orchestre, etc. Reprise de la kermesse dimanche soir.

Qu'on n'oublie donc pas nos musiciens qui recevront Martignerains et Martigniens...reines à bras ouverts!

Etat civil

Jun 1937

Baptêmes: Vouilloz Colette-Charlotte, d'Hermann, Ravoire; Gaillard Robert, d'Hermann, Charrat; Poggio Paul-Vincent, de Marcel, Ville; Crettenand Gisèle-Yvette, d'Ali, Ville; Ménard Gladys, d'Edmond, Ville; Michaud Georgette-Cécile, d'Adrien, Charrat; Gorret Raphaël, de Marcel, Bourg.

Mariage: Raymond Actis et Montfort Yvonne, Bourg.

Sépultures: Saudan Jos.-Antoine, 1845, Cergneux; Roux Esther, 1865, Bourg; Rouiller Jean-Pierre, 1842; de Cocatrix Paul, 1868, Ville; Koch Suzanne-Marie, 1937, Ville; Claret Odile, 1936, Bâthaz; Rouiller Alfred, 1865, Rappes; Farquet Marie-Louise, 1866, Ville; Magnin Luc, 1881, Charrat; Cretton Adèle, 1861, Ville; Paschoud Jean, 1869, Ville; Spagnoli Nathalie, 1859, Ville; Gay Alfred, 1859, Charrat; Lugon Ernest, 1867, Ville.

Pharmacies

Pharmacie de service du 3 au 10 juillet: Lovey.

Boucherie CLAVAZ, Martigny
TÉLÉPHONE 61.437

Les écoles de Chamonix à Martigny

Mercredi sont venus en promenade à Martigny, par le Martigny-Châtellard, un nombre d'environ 170, les écoliers de Chamonix qui ont visité notre ville.

On sait que les écoles de Martigny étaient allées dernièrement à Chamonix pour leur promenade de fin d'année.

Nos chers voisins n'ont ainsi pas voulu être de reste. Aussi on ne saurait que leur savoir gré de nous avoir rendu cette gentillesse, qui contribuera sans aucun doute à améliorer nos relations de bon voisinage avec la Savoie.

Après la session des Chambres fédérales

La session d'été des Chambres fédérales s'est close jeudi 24 juin.

Hormis la grande question des vins indigènes dont nous avons parlé et qui s'est terminée par une nouvelle moquerie de nos autorités fédérales à l'adresse de nos vigneronnes (voir réponse qui a été faite aux diverses interpellations et motions en faveur du vignoble), rien de très saillant à signaler sur les travaux de l'Assemblée fédérale.

Résumons-en les principaux:

Adoption des comptes et de la gestion des C. F. F. pour 1936.

Ratification par le Conseil des Etats du crédit de fr. 706.000.— pour un bâtiment des postes à Sion;

Adoption du budget de cette fameuse régie des alcools;

Votation, sans opposition, de crédits supplémentaires pour l'exercice 1937 pour un montant de 2,7 millions de francs.

La session d'automne s'ouvrira le lundi 20 septembre.

ÉTRANGER

Les débuts du ministère Chautemps

Le ministère Chautemps a obtenu la confiance du Sénat qui lui a accordé les pleins pouvoirs financiers par 380 voix contre 228. Néanmoins, la situation est fort grave en France. Les bourses sont fermées, la caisse de l'Etat est dans une situation alarmante.

L'inflation et la dévaluation sont à nouveau à l'ordre du jour.

Peu réjouissantes perspectives!

Un incident nippon-soviétique: une canonnière russe coulée

Une tension vient de se produire entre le Japon et le gouvernement des Soviets au sujet des îles de l'Amour, fleuve de l'Etat mandchou, îles que chacun de ces deux Etats prétend posséder.

Ce qui ne peut qu'envenimer l'incident, c'est que les troupes japonaises ont coulé une canonnière soviétique au sud de l'île Seenufa, sur le fleuve Amour.

Une autre canonnière russe aurait été sérieusement endommagée.

Contrairement aux accords conclus entre l'ambassadeur du Japon et le commissariat soviétique aux affaires étrangères, trois canonnières pénétrèrent dans les eaux des îles de l'Amour et ouvrirent le feu sur les troupes mandchoues-nippones.

Le gouvernement japonais a adressé à Moscou une nouvelle et énergique protestation, en menaçant de recourir à des représailles si les promesses faites par M. Litvinof ne sont pas tenues, attendu que le Japon est maintenant à bout de patience.

Concentration d'une flottille soviétique

On mande de Hsing-King qu'une flottille soviétique se concentre d'urgence sur le fleuve Amour, près du lieu où la canonnière soviétique a été coulée. Près de 10 canonnières soviétiques sont déjà arrivées.

Tirage final de la loterie «Pro Raetia»!

Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a autorisé la date du 19 juillet 1937 pour le tirage final de la loterie «Pro Raetia». Cette loterie, bien connue partout et dont les recettes seront utilisées pour des œuvres de bienfaisance, touche ainsi à sa fin.

Grâce à son plan de tirage démocratique, c'est-à-dire grâce à ses nombreux lots «moyens», cette loterie aura ainsi rempli un double but. De plus elle aura duré à peine une année.

La Direction de la Loterie avise qu'elle ne consentira pas, par principe, au renvoi du tirage comme cela a malheureusement été le cas à plusieurs reprises pour des loteries qui n'avaient pas assez vendu de billets.

Les loteries suisses, sérieuses et bâties sur des bases saines et dont les recettes retournent à la bienfaisance, ont certainement le droit d'exister comme celles de l'étranger qui depuis des dizaines d'années

LES SPORTS

Le Grand Prix d'Europe pour motocyclettes

Huit équipes officielles de marques sont engagées dans le Grand Prix des motocyclettes qui se déroulera les 3 et 4 juillet prochain sur le circuit de Bremgarten, à Berne. Ces équipes seront formées des machines les plus rapides du monde, pilotées par l'élite des champions européens. Elles défendront les couleurs des marques suivantes: Norton, BMW, Auto-Union/DKW, NSU/D-Rad, Moto-Guzzi, Benelli, Gilera et MM.

Chacun sait que la grande marque anglaise Norton, avec ses deux pilotes tout récemment vainqueurs du Tourist-Trophy anglais, James Guthrie et Frédéric Frith, viendra à Berne avec la certitude de vaincre. Toutefois, elle ne doit pas se dissimuler qu'en ce prochain Grand Prix d'Europe, les teams allemands et italiens constitueront pour elle une redoutable concurrence, à tel point même que la victoire n'est pas encore acquise.

CYCLISME

Mort de Buttafocchi

Le coureur français Buttafocchi, qui avait été victime d'un accident lors d'une course à Antibes, est décédé des suites de ses blessures.

Buttafocchi était bien connu en Suisse; il avait participé, en particulier, sous les couleurs du constructeur Barnoud, au Tour de Suisse 1935.

GYMNASTIQUE

La mort d'un champion

Le gymnaste suisse bien connu Ed. Steinmann vient de décéder à Flawil, à l'âge de 31 ans. Steinmann avait gagné le premier championnat suisse aux engins et était sorti vainqueur à la fête allemande à l'artistique de Stuttgart. Il avait fait partie des équipes suisses déléguées aux jeux olympiques d'Amsterdam et aux championnats du monde de Budapest.

ont absorbé annuellement plusieurs millions de francs suisses.

Les listes de tirage de la loterie «Pro Raetia» seront imprimées le 20 juillet, et le même jour la Banque cantonale des Grisons commencera le paiement des lots aux gagnants.

RIDDES

Dimanches 4 et 11 juillet

Kermesse annuelle

organisée par la Sté de Gymnastique l'«Etoile»
Orchestre select. Vin de 1er choix
Invitation cordiale. Le Comité

PER
nettoie le verre et maints objets divers!
HENKEL BALE FR 038 a

Meubles d'occasion Fiancés!

Pour bien vous meubler avec un minimum de dépenses adressez-vous chez le spécialiste de l'occasion

RODUIT MARIN, Hôtel du Muveran, RIDDES.
Tél. 41.456. Lingerie soignée.

MAROCAINES
50 cts. LA MEILLEURE LA PREMIERE
Cautier la cigarette populaire

Chevaux Charles Exquis
avocat et notaire Martigny-Ville
de retour du service militaire

Offre favorable Graisse
de Rognon fondue
Bidon de 5 kg. Fr. 8.15
10 15.75
franco et contre rembours.
Eugène Schmid
Metzgerei, Hirschmattstr.
23, Lucerne

On cherche de suite jeune fille comme VOLONTAIRE dans famille sans enfant, pr apprendre l'allemand et pr aider au ménage. Vie de famille. E. Prince, Faubourg du Jura Bienne.

On cherche, dans maison soignée, une **jeune FILLE** capable et sérieuse, pr aider aux travaux de ménage, avec notions de cuisine, aimant les enfants. Entrée date à convenir. Mme Emil J. Zingg, Halde-Laupen (Berne).

A louer petit appartement
chambre et cuisine. S'adr. chez Emmanuel HUBER, Rue des Hôtels, Martigny-Ville.

Baisse Tilsit gras
Pce d'env. 4 kg. à 2.40
Envois de 15 kg. à 2.30
JOS. WOLF, Colpe - Tél. 6.36

A vendre MOTO
350 cm3, impôt et assurance payés pour 1937. On accepterait en paiement un appareil de radio. Demander l'adresse au bur. du journal.

A vendre à Bex
une jolie villa 9 pièces, tout confort, grande dépendance, grand parc arborisé, jardin potager. Nécessaire pr traiter 18.000 fr. comptant S'adresser au journal sous R1835.

On offre, à vendre sérac gras
de montagne, environ 100 kg. par semaine, livrable par 50 kg. - Prière de demander prix et conditions à Troillet Frères, Orsières.

Martigny-Ville • Jardin Public
Samedi 3 juillet, dès 20 heures 30
Grand Concert et fête champêtre

Dimanche 4 juillet, dès 20 heures 30
Fête champêtre
organisés par l'Harmonie Municipale
Jeux divers • Bonne cantine • **Grand Bal** sur plancher neuf

On demande un bon **ouvrier cordonnier**
Bons gages. Entrée de suite S'adres. à Jos. Décaillet, cordonnier, Les Marécottes.

A vendre à Lugano (Tessin)
Bar-Brasserie, au centre de la ville (près de la gare). Rendez-vous fréquenté du Hockey-Club et du C. A. S., plus 7 sociétés réunies. Affaire unique. Capital nécessaire 20 à 25.000 fr. Bonnes conditions de paiement. Ecrire à Case postale 46199, Lugano.

Occasion
A vendre porte coulissante de remise, 2 m. 60 x 2 m. 80, en bon état, pour fr. 35.— S'adr. Hôtel Suisse, Martigny.

Les Petites Annonces
obtiennent le succès désiré!

Vignerons!

Pour obtenir un beau raisin de table, traitez vos vignes avec

Pulvo XEX

qui remplace avantageusement la nicotine 15%

A poudrer directement sur les grappes en petite quantité.

Fabrique de Produits chimiques Flora Dubendorf

Dépôt général pour le Valais:

DESLARZES, VERNAY & Cie • SION

PUBLICITÉ

ne dépensez pas votre argent pour toutes sortes de réclames, mais

confiez-la au JOURNAL

qui passe toutes les semaines devant des milliers de lecteurs Concentrez votre publicité sur ce journal si vous voulez obtenir un résultat.

Stalden
Fruits succédanés
Liquoreux exotiques
Les Conserves **STALDEN** sont délicieuses

TIRAGE 13.7.37.
ou plus tôt si tous les billets sont vendus avant

50 000
10.000
5000
1 franc peut vous faire gagner ces belles sommes. Pourquoi risquer plus? Commandez aujourd'hui.

LOTIERIE VERBANO
CHÈQUES POSTAUX XI 26 LOCARNO

IMPORTANT: Billets gratuits. 10 billets commandés en même temps par une personne donnent droit à 1 billet gratuit, sur 50 billets 6 billets en plus, gratuits, sur 100 billets 13 gratuits en plus.

Loterie VERBANO, Locarno 16 S
Veuillez m'envoyer contre remboursement
..... billets à 1 fr. plus billets gratuits
Noms
Adresse
Si vous ne désirez pas l'envoi contre remboursement versez le montant au compte de chèques postaux XI 26 Locarno en mentionnant votre commande au verso du mandat.

Le jour du tirage approche à pas de géants! N'attendez plus!



REVUE FÉMININE

EN MUSANT :

Ce que disent nos yeux

Prenons-y garde : nos yeux révèlent notre caractère malgré nous. En plongeant dans les prunelles bleues ou noires, il semble qu'on se penche sur le cœur, sur l'esprit et qu'on entrevoit quelque chose de ce mystère troublant du moi intime.

Les artifices de coquetterie échouent quand il s'agit des yeux.

Nous ne pouvons pas apporter d'embellissements à ceux que nous avons reçus de la nature. Jusqu'ici, l'on n'a point découvert de procédés applicables pour en modifier la couleur. Les découvertes, rares et incertaines, faites en ce sens, ne sont pas mises à la portée du public.

Cette couleur de l'iris, que nous ne pouvons modifier, est à elle seule toute une confession.

Les yeux bleu clair appartiennent aux caractères doux, utopistes, portés à la mélancolie, qui réfléchissent sagement et sans passion.

Les yeux bleu foncé dénotent la vigueur de l'esprit, la logique, la bonté active et le sens pratique.

Les yeux noirs indiquent un esprit lumineux et très puissant, un caractère facile avec menace de quelques colères intempestives et injustifiées.

Les yeux gris appartiennent aux êtres fins, délicats, dévoués, ayant un esprit judicieux et tranquille.

Les yeux bruns appartiennent aux individus intelligents, mais chez lesquels le sentiment et la passion dominent l'intelligence ; et plus ils sont foncés, plus la passion est souveraine.

Les yeux verts révèlent une âme impressionnable, un esprit orgueilleux. Il y a plus d'intelligence que de bonté derrière l'iris vert.

Avez-vous une couleur d'yeux qui n'entre point dans ces catégories ? Voyez de quelles couleurs votre iris se compose : vous avez les qualités et les défauts de ces couleurs-là...

Les sceptiques peuvent douter de l'exactitude des révélations fournies par la couleur des yeux. Mais qui pourra nier l'éloquence du regard ? Les fourbes eux-mêmes sont incapables de faire mentir leur regard.

S'ils y parviennent un instant, bien vite la super-

cherie cesse, et le fond de l'âme transparait dans leurs prunelles.

Pour avoir un beau regard, droit, noble, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'être franc, d'être bon et d'avoir des pensées élevées.

Il n'y a pas d'artifice qui puisse nous dispenser de l'effort vertueux pour avoir un beau regard.

Je suis obligée d'indiquer l'unique procédé efficace. Aux coquettes de décider si elles le veulent employer.

En tout cas, lorsque l'œil est ombré de beaux cils, que les sourcils sont également de la même teinte et dessinent une jolie et fine courbe, le charme du visage est ainsi étrangement augmenté et l'on peut se passer de la beauté régulière des traits. C'est qu'un visage éclairé par des beaux yeux expressifs fait oublier bien de petites déficiences...

Mais tout ceci n'est que l'apparence, la surface, le couvercle. Pour ainsi dire : le bon regard, la clarté qui jaillit des yeux, seront ce que nous serons nous-mêmes...

Yvette.



Au ban des montagnes :

Depuis quand l'alpinisme existe-il ?

L'empereur Adrien comme « corbeau blanc ». — Le saut de la mort d'Empédocles. — Avec de l'eau bénite contre les démons de la montagne. — Dante comme propagandiste. — Qui est monté le premier au sommet du Mont-Blanc ?

(Reproduction interdite.)

C'est à nouveau l'époque où les journaux signalent régulièrement des accidents en montagne.

« On devrait interdire ces stupidités », dit l'un. « Il n'y a rien de plus beau que la montagne » assure par contre l'autre.

Les opinions diffèrent, mais tous aimeront à savoir depuis quand l'alpinisme moderne existe.

PAGES ET LEGENDES.

Pendant l'antiquité, l'alpinisme était pour ainsi dire inconnu. Il aurait été à l'encontre des conceptions religieuses, car les montagnes étaient considérées comme sacrées et on les vénait. On les prenait pour le séjour des dieux. Rappelons-nous seulement l'Olympe des Grecs, l'Helikon et le mont Pinde, qui ont joué un rôle important dans la mythologie grecque. De même Moïse reçut les tables de la Loi sur le mont Sinaï, aussi nous dit l'Ancien Testament.

Evidemment, même dans l'antiquité on ne pouvait faire abstraction totale des montagnes, mais lorsque le commerce, les nécessités politiques ou même la guerre rendaient inévitable de traverser les montagnes, alors on se dépêchait à traverser les vallées et les ravins et on évitait les hauteurs.

Pourtant les légendes de l'antiquité signalent des ascensions. Tout le monde connaît la célèbre expédition du général punique Annibal à travers les Alpes. De même Philippe III, roi de Macédoine, également aurait en 181 avant notre ère fait l'ascension du mont Emo, haut de 3000 mètres. Mais actuellement, il est difficile de vérifier si ces nouvelles correspondent à la vérité, même pour ce qui concerne la traversée des Alpes par Annibal.

IL CROYAIT ÊTRE PLUS PRES DE L'IMMORTALITÉ.

Il est indiscutablement établi, par contre, que le philosophe Empédocles fut le premier à atteindre la cime couverte de neige du volcan l'Etna, haute de 3313 mètres. Mais Empédocles n'était plus en possession de toute son intelligence. On le tenait même pour fou, parce qu'il croyait être plus près de l'immortalité en haut de la montagne. Il n'est jamais revenu de cette ascension, il s'est lancé dans le cratère bouillonnant du volcan, où il trouva une mort horrible.

L'empereur Adrien a également fait l'ascension de l'Etna, pour pouvoir jouir là de toute la beauté du coucher du soleil. Cet empereur romain doit être considéré à ce point de vue là, comme une exception, car en Syrie aussi, pendant son séjour dans le pays, il aurait fait l'ascension du Djebel Ahra, haut de 1800 mètres. L'empereur Adrien peut donc être considéré comme le précurseur de l'alpinisme.

L'EXPÉDITION

DU COMTE DE TURIN.

Au début du moyen-âge, les montagnes jouèrent un tout autre rôle dans la conception des gens. On ne les considérait plus comme le séjour des dieux, mais bien comme les lieux de prédilection des sorcières et diables, de sorte que dans la superstition toute puissante de l'époque, les montagnes constituèrent un facteur de frayeur.

Pourtant la chronique du 10ème siècle parle d'une tentative d'ascension du Mont-Genève, haut d'environ 3600 mètres. L'audacieux qui risqua l'aventure fut le comte de Turin. Ce ne fut ni l'enthousiasme ni la passion de la montagne qui poussèrent le comte de Turin à tenter l'escalade. Ce fut plutôt à cause d'une vieille légende disant qu'un ancien roi avait caché d'immenses trésors sur le sommet.

L'expédition du comte de Turin ressembla presque à une procession. Il était accompagné de nombreux prêtres et moines, qui précédèrent avec croix, entonnèrent des chants liturgiques et répandirent de l'eau bénite. Mais lorsque la caravane arriva à mi-chemin, une formidable tempête se déclencha, un épais brouillard cacha le sommet et des avalanches dégingolèrent avec un fracas formidable.

« LA-BAS VOUS TROUVEREZ LA FORCE, LA BEAUTE, LA SANTE ET LA VERTU... »

La même aventure arriva trois cents ans plus tard au roi Pierre d'Aragon, qui avait épousé la belle Constance. Pierre d'Aragon s'était mis en tête de monter au sommet du Canigou, qu'on tenait à l'époque pour la plus haute cime des Pyrénées. Mais il dut achever tout seul l'ascension, parce que ses compagnons, pris de peur, l'abandonnèrent à mi-chemin.

Le premier qui combattit les préjugés et superstitions moyenâgeux, et qui chanta les montagnes en de magnifiques sonnets, fut le plus grand poète italien, Dante Alighieri, le poète de la « Divine Comédie ». Dans un de ces poèmes il disait :

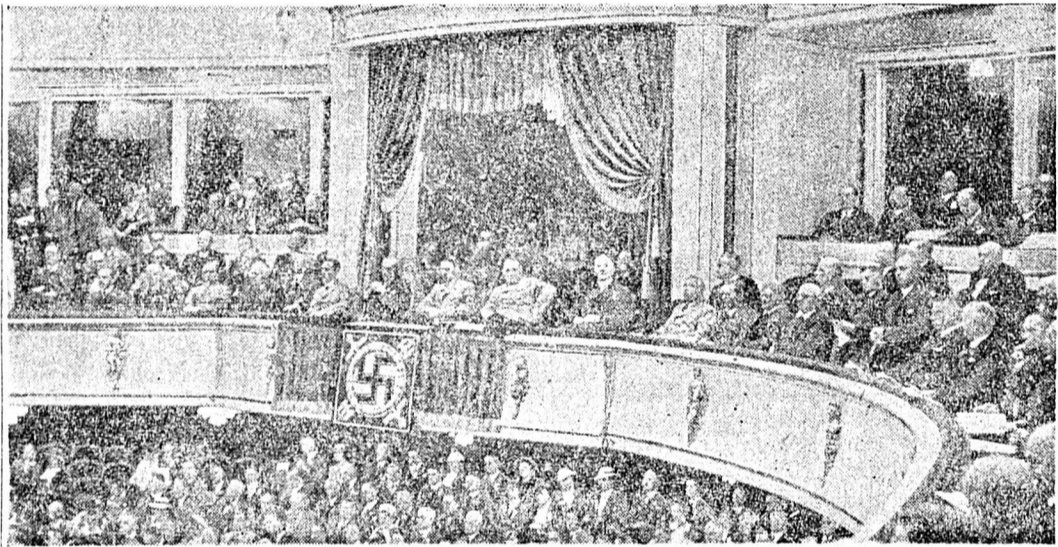
« Promenez-vous dans les Alpes, vous y trouverez la force, la beauté, la santé et la vertu ! »

UN SIMPLE BERGER.

Et puis, il fallut attendre encore plusieurs siècles, avant que l'alpinisme moderne ne prit naissance. Un de ses fervents adeptes fut vers le milieu du 18ème siècle un simple berger de Chamonix, appelé Balmat. Se joignirent à lui, le docteur Paccard et le savant de Saussure, qui plus tard, alloua un prix pour la première ascension du Mont-Blanc. Mais personne n'osa risquer l'aventure. De Saussure fut obligé de gagner lui-même le prix qu'il avait fondé. Accompagné du jeune berger Balmat et équipés de tentes, de vivres et d'instruments scientifiques pour faire des observations optiques et météorologiques, ils entreprirent l'ascension du Mont-Blanc. Le 3 août 1786, les hommes courageux atteignirent le sommet du géant des Alpes. Leur renommée se répandit dans l'Europe entière. La glace était brisée. L'alpinisme moderne avait acté son premier haut fait dans les annales de l'histoire.

D. R.

Le Congrès de la Chambre de Commerce internationale à Berlin



A l'Opéra de Berlin s'est ouvert le congrès de la Chambre de commerce internationale, auquel assistent plus de 1000 représentants de 40 pays. Dans la loge se trouvent les chefs du gouvernement allemand.

POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE NOTRE BEAU PAYS

Un dépliant sur la région de Salvan

Il vient de sortir de presse des ateliers de l'Imprimerie Pillet, à Martigny, un superbe dépliant sur la région de Salvan.

On y trouve la liste des principaux hôtels de la région avec leurs prix de pension ainsi que des renseignements touchant les excursions dans les massifs des alentours, chaîne des Dents du Midi, etc.

Des vues photographiques prises par M. Jean Décaillet, fils de M. Alfred Décaillet, et représentant le pont de Gueuzo, Les Granges sur Salvan, une vue générale de Salvan, Le Biolay, les Mayens de Van, le Luisin, Salenfe et la Tour Sallièrre, le viaduc du chemin de fer Martigny-Chamonix sur les impressionnantes Gorges du Triège, etc., sont rendues avec une netteté vraiment extraordinaire.

Chacun voudra se procurer ce guide-dépliant qui ne pourra qu'être utile à tous ceux qui désirent encore mieux connaître la belle région de Salvan, si intéressante à visiter et à y séjourner.

Un cambriolage à Conthey

Un magasin d'épicerie appartenant aux époux Placide Dessimoz, à Daillon-Conthey, a reçu la visite nuitamment de cambrioleurs qui emportèrent un lot de sucre, de café et de l'argent, après avoir pénétré dans l'établissement en fracturant une fenêtre.

Les propriétaires, personnes âgées, n'ont rien entendu. L'agent Parvex, de la police de Sûreté, qui s'est occupé de cette affaire, a identifié le coupable dont l'arrestation ne saurait tarder.

Accident de montagne près de Morgins

Dimanche, M. Marcel Borgeaud, commerçant à Monthey, qui s'était rendu à la Tête du Géant, a fait une chute malencontreuse dans un pierrier.

Il fut relevé non sans peine par ses collègues qui le transportèrent jusqu'à la route et, de là, en auto, jusqu'à l'hôpital de Monthey où l'on constata qu'il avait une clavicule brisée et plusieurs côtes enfoncées. Nos vœux pour son prompt rétablissement.

Bénédiction du drapeau

de la Jeunesse conservatrice de Sierre

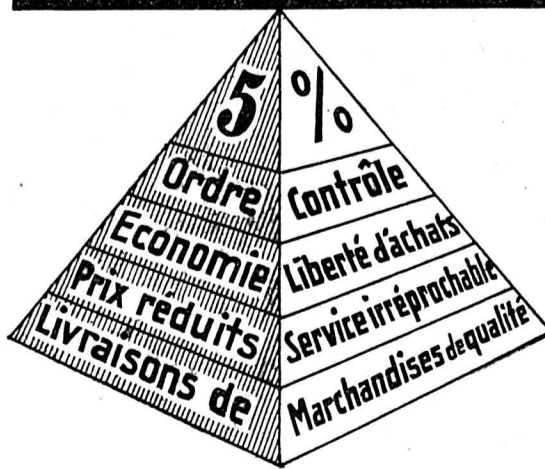
Dimanche dernier a eu lieu à Sierre une grande manifestation politique en l'honneur de la bénédiction du drapeau de la Jeunesse conservatrice locale. Des discours furent prononcés par MM. Tabin, avocat, André Germanier, président du Grand Conseil, Antoine Favre, professeur, Marcel Gross, président des Jeunesses conservatrices du Bas-Valais, René Jacquod, député, Lanwer, rédacteur des « Walliser Nachrichten », Gaillard, président de la section d'Ardon.

Ménagères attention !

Une pyramide d'avantages vous sont offerts par le

SERVICE D'ESCOMPTE DE

L'UNION COMMERCIALE VALAISANNE



Voulez-vous gagner Fr. 10.- ?

Faites tous vos achats chez les commerçants faisant partie du SERVICE D'ESCOMPTE.

Votre carnet se remplira rapidement et vous trouverez bien vite les 1 francs qui seront toujours les bienvenus.

En achetant chez les commerçants privés, vous confiez votre argent à des connaissances, à des amis qui non seulement vous en seront reconnaissants, mais feront leur possible pour vous faire gagner à leur tour.

● Soutenez les commerçants privés qui luttent pour leur indépendance !

Pour tout achat au comptant les timbres vous sont dûs !

➡ Exigez-les

Plus de **2 millions de francs** ont déjà été distribués par le Service d'Escompte

28 Juillet Tirage

supplémentaire irrévocable

GAGNEZ VOS VACANCES!

Tout billet acheté du 19 juin au 28 juillet donne droit à un billet supplémentaire spécial pouvant rapporter un bon de voyage de 1000, 200 ou 100 frs; au total: frs. 10.000.— de lots supplémentaires. Profitez-en sans tarder! Gagnez vos vacances!

AVEC 10 FRANCS GAGNEZ 200.000 FRANCS!

Exposez-vous à gagner ce gros lot ou l'un des autres lots importants: Fr. 100.000, 50.000, 2 x 20.000, 6 x 10.000, etc., etc. 21.321 billets gagnants! La série de 10 billets avec au moins 1 gagnant garanti fr. 100.—, **1 billet fr. 10.—, 1/2 billet fr. 5.—**. Port 40 cts, liste de tirage 30 cts. Paiement des lots sans retenue fiscale à destination de tous les cantons.



200.000, 100.000, 50.000, 2 x 20.000, 6 x 10.000, 10 x 5000, 100 x 1000, 200 x 500 etc., etc.

Loterie Fribourgeoise

GARANTIE PAR L'ETAT
COMPTE POSTAL n° 1596, FRIBOURG



PRIMAGAZ

Le gaz en bouteille

Sion et environs: Eugène Constantin, « A la bonne Ménagère »
Pont-de-la-Morge: A. Varone
Saxon: P. Germanier
Sierre: Robert Lehner, installateur
Orsières: Chs Reichenbach, ferblantier

1 ct.
Persil en tout temps épargne votre argent!

Nouilles aux œufs frais „Les Gallinettes“
Spaghettis, Macaronis „Blédor“
et Cornettes
de la fabrique de pâtes alimentaires

Saverma S.A. Martigny

digestives, nourrissantes et avantageuses
En vente dans toutes les bonnes épiceries

Fr. 25.450.— ont été versés par l'assurance du journal LE RHONE à ses abonnés victimes d'accidents

le 19 juillet Tirage final

2 premiers lots à frs. 100.000 chacun

1 à frs. 50000 200 à frs. 1000
1 à frs. 25000 200 à frs. 500
1 à frs. 15000 250 à frs. 200
10 à frs. 10000 1500 à frs. 100
10 à frs. 5000 28000 à frs. 20

30.175 numéros gagnants; frs. 1.500.000 de primes

et 94 prix de consolation de frs. 100.—

Un gagnant sur 10 numéros.

Prix: frs. 10.— par billet, ou frs. 100.— la série de 10 billets contenant un gagnant sûr. Verser le montant plus 40 cts. pour frais de port au **Compte de chèques postaux**

X 3333 Coire
ou commander contre remboursement.

Bureau de la Loterie **PRO RAETIA** Coire

La PRO RAETIA ne proroge rien.
Ses nombreux lots moyens ont assuré son grand succès.

Dépôts de vente dans le canton du Valais: Ardon: A. Udry, horlogerie; Brigue: Banque de Brigue; Banque Suisse d'Épargne et de Crédit; M. Briand, Magasin, neue Bahnhofstrasse; Raphaël Bürcher, Bazar, Papeterie; Loèche-Ville: M. Zumofen, Droguerie; Martigny: Banque Populaire de Martigny S.A.; Banque Suisse d'Épargne et de Crédit; Closuit & Cie, Banque de Martigny; M. Gaillard, Librairie-Papeterie; A. Montfort, Imprimerie Nouvelle; Imprimerie J. Pilet, «Le Rhône»; Montana: Banque de Montana S.A.; E. Berclaz, Librairie-Papeterie; Monthey: M. Arlettaz, Bazar de Monthey; Giovanola Sœurs, Papeterie; Naters: Ernst Biffiger, Handlung; St-Gingolph: Hôtel de la Poste, H. Emery; St-Maurice: R. Heyraud, tabacs et journaux; Oeuvre de St-Augustin; Saxon: M. Guenot, Droguerie; Sierre: Banque Populaire de Sierre; Banque Suisse d'Épargne et de Crédit; Crédit Sierrois; Walter-Amacker, Librairie-Papeterie; Sion: Banque Populaire Valaisanne; Crédit Valaisan; A. Miville, Tabacs, Cigares, Journaux; «Au Casino»; Revoz Armand, Avenue de la Gare; M. Spahr, Grand Bazar; R. Tronchet, Tabacs, Cigares, Cigarettes; Vétroz: A. Udry, Horlogerie; Viège: Banque Populaire de Viège S.A.; Jullier-Karlen, Papeterie u. Buchhandlung; Vouvy: G. de Vanléry, Drog.-Pharmacie.

Banque Cantonale Valaisanne et succursales

Cours pour voyageurs de commerce au prochain Comptoir Suisse

La tâche du voyageur de commerce est aujourd'hui beaucoup moins aisée qu'avant la guerre, où les affaires s'engageaient et se traitaient sensiblement plus facilement, la concurrence étant moins âpre et l'offre correspondant mieux aux besoins du marché. Depuis lors, les difficultés de la vente se sont considérablement aggravées; elle est devenue à la fois un art et une technique, exigeant un ensemble de qualités, de l'expérience et une solide préparation théorique et pratique. Rares sont les branches d'activité où la formation professionnelle soit devenue une nécessité aussi évidente.

C'est ce que comprennent les deux grandes associations professionnelles de la branche: l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande et la Société suisse des voyageurs de commerce qui ont déjà organisé, dans différentes villes romandes, des cours d'hiver pour les voyageurs débutants. Parallèlement, à Bâle, sous les auspices de la Foire suisse d'Echantillons, un cours de perfectionnement pour voyageurs est donné avec succès depuis plusieurs

années. Cette année même, au cours du mois de septembre, le **Comptoir Suisse** de Lausanne abritera, pendant quelques jours, un cours de perfectionnement destiné, pour la première fois, aux voyageurs et représentants de langue française. Ce cours, qui comportera une série de conférences ayant trait à la tournée d'affaires du voyageur, à sa préparation, à son accomplissement et à sa mise à profit, aura lieu du mercredi 15 au samedi 18 septembre prochain, à l'occasion du grand marché d'automne de la production suisse.

Cette initiative sera appréciée à sa juste valeur par ceux qui seront appelés à en bénéficier.

Les modifications dans l'exportation des produits ouvrés

De profondes modifications se sont produites dans l'industrie suisse depuis la guerre et comparativement aux meilleures années de l'après-guerre (1929). Ces modifications apparaissent plus particulièrement dans les chiffres d'exportation. Le tableau suivant donne la valeur des exportations de 1936 comparée aux années 1929 et 1913:

	1936	1929	1913
Exportation totale	881	2104	1376
Montres	152	307	183
Machines	110	241	99
Indigo	75	84	29
Tissus de coton	53	91	30
Produits pharmaceutiques	43	54	18
Fromage	39	104	70
Etoffes de soie	36	174	113
Aluminium	36	56	13
Instruments et appareils	32	69	16
Fer	28	55	33
Produits chimiques	27	36	21
Fils de coton	18	50	17
Soie artificielle	16	39	5
Broderie	16	93	210
Chaussures	14	35	19
Tresses de paille	10	38	15
Schappe	6	40	35
Mercerie	5	36	17
Fils de laine	4	19	13
Lait condensé	4	40	44
Rubans de soie	4	18	42
Soie brute	3	7	41
Soie teinte	2	—	21

On constate en particulier l'énorme déficit enregistré par l'industrie textile (broderie et soie), la force de résistance de l'industrie métallurgique, le développement de l'industrie chimique. Mais les chiffres ci-dessus donnent également à réfléchir. De quelle façon les milieux qui veulent, par leurs programmes socialistes, supprimer le capitalisme, se représentent-ils l'avenir économique de la Suisse et la lutte pour s'affirmer sur le marché mondial? Les profondes modifications enregistrées dans l'industrie montrent précisément les énormes difficultés qui ne peuvent être surmontées que par l'initiative privée, la capacité d'adaptation et le courage de supporter des risques.

Les touristes affluent

L'afflux de touristes étrangers en Suisse par la gare de Bâle a été très considérable de nouveau pour cette dernière fin de semaine où l'on a enregistré l'arrivée de 5000 voyageurs d'autres pays en deux jours. On a compté au total 66 trains spéciaux dont dix étaient uniquement occupés par des Anglais. Les touristes français et hollandais étaient également très nombreux.

Fauilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 14

L'Emigrant

Aventures d'un Valaisan en Amérique du Sud par Paul Barman

J'ai visité la province de Mendoza, au pied des Cordillères. De nombreuses vignes ont surgi; elles sont plantées comme dans notre pays, mais il y a aussi des treilles qui ressemblent à de longs tunnels, où elles greimpent par des perches. C'est la culture à la mode italienne.

Le retour

Venant sur l'âge, je décidai de rentrer au pays et, malgré les efforts de mes amis qui voulaient que je laisse ma peau en Amérique, je partis pour Buenos-Aires. Le voyage jusqu'au port se fit sans encombre; je fis un trajet immense en voiture jusqu'à Neuquen, ville située sur le Rio Colorado et point terminal du chemin de fer qui relie le sud de la Pampa à Buenos-Aires.

Ce trajet est sans fin, mais malgré mon âge, je supportai facilement le voyage. Arrivé au port, je logeai dans un hôtel ou plutôt dans ses caves, car la révolution faisait rage. Enfin, je m'embarquai sur un navire marchand qui, soi-disant, partait en direction de Marseille et je payai ma traversée ainsi que mon chemin de fer de Marseille à Martigny, mais une fois en mer, j'appris que le navire se dirigeait vers les Pays-Bas. A cette nouvelle, j'allai réclamer l'argent de mon chemin de fer, mais le

caissier me le refusa, disant que je n'avais qu'à me débrouiller.

Au port, je le sommai de me rendre l'argent. Il me chassa en me menaçant, et dit en un mauvais français, — c'était un Hollandais, — que si je n'étais pas content, il me faisait jeter à la mer. Sur quoi je me retirai en fermant mon bec, car les gens qui m'entouraient ne me disaient rien qui vaille. Je les prenais pour une bande de brigands et de voleurs, car je vous ai dit que je m'étais embarqué sur un bateau marchand. C'était cette maudite révolution qui m'avait obligé à prendre ce navire.

Le capitaine et les matelots étaient Allemands, de véritables bêtes. Quant à la nourriture, elle était maigre: le matin, un verre d'eau-de-vie avec du pain noir et du poisson salé; à dîner, viande séchée et quelques légumes; le soir; une soupe, ou plutôt une bouillie pour les pores.

La traversée me sembla durer un siècle avec une compagnie pareille. Enfin, la côte européenne fut atteinte. Je la contemplai avec une grande satisfaction et, une heure après, nous entrâmes dans le port.

Après avoir mis pied à terre, je fis le nécessaire afin de me faire rembourser mon argent, mais cette démarche resta sans résultat. Je n'avais point assez de ressources pour payer des avocats et des juges et je fus obligé de prendre le train à mes frais; j'avais été escroqué et je rentrais les poches vides.

Arrivé à Martigny, je fus accueilli avec joie par mes anciens amis et par des parents éloignés.

Quel plaisir de revoir mon vieux Valais et les emplacements où j'avais passé ma jeunesse. Mais, hélas! Martigny avait bien changé depuis mon départ; on y avait créé de nouvelles avenues, ce n'était plus comme autrefois. D'innombrables étrangers, entrepreneurs italiens en particulier, y avaient

élu domicile. Quant aux mœurs, elles ne pouvaient être comparées avec celles d'autrefois!

La mort

Joseph Claivaz est mort en 1934, âgé de 87 ans. C'était un de ces beaux visages de vieillard dont les soucis et les tribulations avaient fait blanchir les cheveux. Malgré son âge, il était encore plein d'énergie et faisait ses promenades quotidiennes. Il descendait souvent me trouver et il repartait toujours avec gaieté de notre ferme.

Il m'a raconté toute sa vie, toutes les peines que doit surmonter un homme qui part pour des pays inconnus, à demi sauvages, à travers des plaines arides, exposé aux pires dangers.

Dans son ultime visite, il me dit que c'était la dernière fois qu'il venait me voir, qu'il sentait sa fin prochaine. Il me confia qu'il avait beaucoup de peine et qu'il n'avait vécu que pour être exploité. Aussi allait-il mourir sans aucun regret car, disait-il, je suis de trop à mon âge. Sur quoi, il fondit en larmes.

Il disait encore: « Je meurs tranquille. Quant au monde actuel, c'est un monde dénaturé, rempli de bruits de guerre et de révolutions, un monde sans scrupules, ne cherchant qu'à voler son prochain. »

En matière agricole, il prévoyait qu'on ferait pour les abricots ce qui avait été fait en Amérique pour les pêches, c'est-à-dire qu'on en serait bientôt réduit à les donner aux chevaux, tant on plantait d'abricotiers; un jour viendrait où leur prix tomberait par suite de la surproduction et alors que faire de la récolte sinon la laisser pourrir?

Joseph Claivaz mourut chrétiennement des suites d'un accident.

Il était le dernier descendant de la famille Claivaz originaire de Martigny-Ville.

Son corps repose en paix au cimetière de cette localité.

FIN

Un impôt sur l'accroissement de la fortune

Le Conseil fédéral ayant approuvé la nature matérielle et formelle du droit fiscal extraordinaire pour la période transitoire, il lui reste à adopter le message y relatif. Le Département fédéral des finances mettra au point ce message pour la prochaine séance du Conseil fédéral en même temps que le texte définitif du projet d'arrêté.

Selon une décision du Conseil fédéral, le prélèvement d'un impôt sur l'accroissement de la fortune sera proposé aux Chambres fédérales. Selon la proposition du Conseil fédéral, le taux maximum se limiterait à 5 pour mille. Le projet du Conseil fédéral ne règle nullement les détails du prélèvement de cet impôt. Il s'en tient uniquement au principe. Il appartiendra à l'administration des contributions d'établir une ordonnance d'exécution au cas où les Chambres fédérales approuveront la proposition du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral est parti du point de vue qu'il fallait trouver un équivalent au déficit résultant de l'abandon de l'impôt sur le vin. Après une étude approfondie, il a renoncé à l'imposition des bénéfices dus à la dévaluation, la Banque nationale ainsi que la commission chargée d'étudier la législation d'ordre économique ayant conclu qu'un tel impôt se heurterait à de très grosses difficultés. Le Conseil fédéral estime, en revanche, qu'un impôt sur l'accroissement de la fortune destiné à compléter l'impôt de crise est plus facilement réalisable. Il tient cependant à préciser qu'on tiendra, dans une large mesure, compte des conditions particulières. Le message contiendra quelques détails à ce sujet. Le Conseil fédéral a abandonné l'idée d'inclure dans cet impôt les donations et les successions.